



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple- Un But- Une Foi

**MINISTRE DU DEVELOPPEMENT RURAL
MINISTERE DELEGUE EN CHARGE DE L'ELEVAGE DE LA PECHE ET
DE LA SECURITE ALIMENTAIRE**

DIRECTION NATIONALE DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES

POTENTIALITES DU MALI EN ELEVAGE



*Février
2014*



CONTEXTE GENERAL ET CADRE MACRO ECONOMIQUE:

Vaste pays sahélien enclavé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Mali couvre une superficie de 1.241 238 Km² dont près de 60 % appartiennent à la zone subsaharienne. Du point de vue administratif, il compte 8 régions (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Gao, Tombouctou et Kidal) plus le District de Bamako et a une population estimée à 15

Le pays recèle un potentiel naturel riche et varié en ressources agro-sylvo-pastorales. Une politique nationale de développement de l'élevage du Mali, adoptée en 2004 par le Gouvernement, s'inscrit dans les orientations définies dans le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté. Son objectif est de promouvoir le sous-secteur de l'Elevage dans une perspective de croissance économique durable et de réduction de la pauvreté.

En effet, cette politique est mise en œuvre à travers plusieurs projets et programmes qui contribuent à promouvoir les filières de l'élevage par l'amélioration de la protection sanitaire des animaux, le renforcement des capacités d'intervention du personnel technique et des professionnels, l'amélioration des statistiques de l'élevage et la valorisation de la viande, du lait, des cuirs et peaux et des œufs.

Pratiqué par au moins 80% de la population rurale, l'élevage occupe une place de choix dans l'économie du Mali. Il constitue la principale source de revenus pour plus de 30% de la population du pays et l'activité dominante pour les populations des régions de Tombouctou, Gao et Kidal. Sa contribution au PIB tourne autour de 10 %, mais le test de terrain du guide méthodologique de la Plateforme ALive, mené en 2009, l'estime à près de 20%.

Source de produits multiples et variés destinés à la consommation humaine et à divers autres usages de l'homme, le bétail est un puissant outil de développement

offrant de multiples perspectives de création de valeur ajoutée et d'emplois, donc de revenus.

ATOUTS, DES CONTRAINTES ET UNE REELLE VOLONTE POLITIQUE POUR RELEVER LES DEFIS

Le Mali possède d'énormes potentialités agro-sylvo-pastorales. Avec la création du Ministère du Développement Rural et du Ministère Délégué en charge de l'Elevage, en 2013, l'État affiche une réelle volonté politique pour attribuer au sous secteur de l'élevage un rôle également central dans la vie économique du pays.

Fondé sur les performances d'un cheptel important et varié, le sous secteur Elevage du secteur de l'économie rurale recèle d'énormes potentialités au Mali avec une contribution très remarquable à l'atteinte de la sécurité alimentaire, à la création d'emplois et de richesses et à l'amélioration des conditions de vie des populations. Il joue ainsi un rôle majeur dans le développement économique et social du pays. Ce niveau de contribution au revenu des populations rurales atteint environ les 80% dans les systèmes pastoraux et 18% dans les systèmes agro-pastoraux. Principale source de subsistance pour plus de 30% de la population malienne, c'est également un des piliers de l'économie nationale malienne qui procure du travail à environ 7,2% de la population active.

L'importance de l'élevage au Mali se traduit, également, par la diversité et l'effectif de son cheptel qui est l'un des plus importants en Afrique subsaharienne.

Les stratégies développées pour booster les productions animales s'articulent autour de :

- la politique nationale de développement de l'élevage,
- le plan quinquennal de l'aménagement pastoral,
- la stratégie de développement du lait,
- la mise en œuvre de projets divers pour améliorer les conditions d'élevage.

POTENTIALITES DOMINANTES EN PRODUCTIONS ANIMALES :

Les principaux systèmes et filières de production dominant porteurs dans le domaine de l'élevage au Mali sont :

- le développement des cultures fourragères
- l'existence de races animales adaptées au milieu : zébus Maure, Peulh, Azawak, chèvre Guéra, poulet Wassachiè, ;
- Savoir-faire des producteurs de toutes les filières (bétail / viande, lait, cuirs et peaux, aviculture, apiculture, cuniculture;
- complémentarité de pâturages en zones sèches et en zone d'inondation, fondement d'un mode d'élevage multi séculaire ;
- existence d'un marché local, national et sous régional pour le bétail et la viande

PRODUCTIONS ANIMALES

FILIERE BETAIL / VIANDE :

Effectif du cheptel : il est estimé, au 31 décembre 2013, à 10 012 967 bovins, 13,735 millions d'ovins, 19,126 millions de caprins, 978 980 camélins, 478 000 équins, 938 087 asins, 77 518 porcins et 38,605 millions volailles (source DNPIA 2013)..

La filière bétail viande est structurée autour de deux circuits (bétail vif, bétail mort).



Elevage à cycle court

L'élevage à cycle court concerne les productions animales de durée courte comme l'embouche des espèces bovine, ovine, caprine et la volaille tous les genres compris. La production de viande et d'animaux sur pied de qualité repose sur les techniques d'embouche paysanne (bovine et de petits ruminants) relativement bien maîtrisées par les emboucheurs.

Le développement des spéculations est freiné par l'insuffisance d'aliments et le prix élevé pour l'engraissement.

Les pôles de production en embouche et en aviculture identifiés dans les périurbains des différentes régions ne sont pas concernés par ce type d'action dans le souci d'un équilibre entre les localités d'une région mais également donner la possibilité à d'autres localités les moyens de générer des revenus et partant de réduire la pauvreté.

Cependant, les acquis au niveau de ces élevages périurbains qui constituent des pôles de production seront consolidés avec la création de sites de production, parcs de vaccination, marché équipé et crédit).

Elevage des petits ruminants

L'unité de reproduction d'ovins ou de caprins est constituée de 9 brebis (chèvres) et d'un bélier métis ou bouc. Le choix du bélier améliorateur sahélien devra tenir compte des contraintes du milieu (PNSA, 2004). Ces types d'action se focalisent **prioritairement** au niveau des zones pastorales en particulier les régions de Kidal, Gao, Tombouctou et Mopti.

Embouches bovine et ovine paysannes

L'embouche ovine est une activité lucrative à laquelle s'adonnent principalement les femmes. L'unité d'engraissement porte sur une vingtaine de moutons à emboucher par rotation. L'éleveur devra disposer d'un habitat approprié et d'un stock alimentaire suffisant.



L'embouche bovine est une pratique courante dans toutes les régions du pays. Elle s'est développée dans les périurbains des grandes villes comme Bamako, Ségou et Sikasso. Il existe des pôles de production notamment Yélimané dans la région de Kayes, toute la région de Koulikoro à l'exception de Nara et Kangaba, Koutiala, Bougouni, Sikasso et Yorosso dans la région de Sikasso, Bla, Ségou et Baraoulé dans la région de Ségou. La plus part du bétail embouché est destiné à des fins d'exportation.

L'unité d'engraissement est composée de 2 à 5 bovins pour les bénéficiaires individuels et 25 à 50 têtes au niveau des associations par rotation (PNSA, 2004). Les statistiques de la DNPIA donnent en 2013 les effectifs suivants :

- 26 940 têtes de bovins sur une prévision de 40 000 soit 67,35%;
- 53 708 têtes d'ovins sur une prévision de 130 000 soit 41,31 % ;

- 6 032 Têtes de caprins sur une prévision de 12 000 soit 50,27%

Les améliorations dans les exploitations (zones pastorale et agropastorale) ont pour impact l'amélioration du taux d'exploitation des bovins de 10% à 15% pour les bovins et de 30% à 40% pour les petits ruminants et de 1% à 1,5% pour les camelins.

Production de viande contrôlée :

61 234,210 tonnes de viande issues d'abattages contrôlés toutes espèces confondues (dont 151,056 tonnes issues des opérations de déstockage dans les régions de Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal) sur une prévision de 61 600, soit 99,41 % de réalisation.

Au sujet de la demande nationale en produits d'origine animale, l'enquête de consommation de la DNSI (1998), donne 12,2 kg de viande totale et 8,3 kg de viande rouge par personne et par an. Les projections de la demande et de l'offre de viande rouge entre 2002 et 2014 montrent que la disponibilité pour l'exportation, à partir du taux de croissance des troupeaux, passera de 63,217 tonnes à 47,840 tonnes.

Cette perspective annonce des résultats encore plus faibles dans un scénario de long terme où l'évolution des effectifs sera de l'ordre de 20,038 tonnes en 2010, soit moins de la moitié de 2002. Cela signifie que des stratégies d'augmentation de la production de viande doivent être rapidement mises en œuvre dans le contexte d'ouverture du marché ouest africain.

Par ailleurs, la crise ivoirienne a montré la fragilité des exportations du bétail sur pied. S'il est vrai que d'autres destinations ont été renforcées (Sénégal, Sierra Leone, Guinée Conakry), il importe néanmoins de favoriser l'exportation des carcasses de viande et de diversifier les débouchés en dehors de la région.

FILIERE LAIT

Lait cru et viande : Des opportunités d'investissement à valoriser

Le poids des importations de lait et produits laitiers est estimé à plus de 15 milliards de FCFA par an. La valorisation de ce produit peut sortir le pays de " *la prison de l'exportation* ". Et il urge de favoriser l'exportation des carcasses de viande pour augmenter la valeur ajoutée de la filière.

Le sous secteur de l'élevage est le troisième secteur d'exportation au Mali après l'or et le coton. Le secteur présente des opportunités d'investissement dans le domaine agro-industriel, qu'il convient de promouvoir auprès des opérateurs nationaux et étrangers.

C'est d'abord le cas de la filière laitière. La production de lait s'élève à plus de 600.000 tonnes par an. Cette production est très peu transformée, tandis que le Mali importe entre 15 à 20 milliards de FCFA de lait et produits laitiers chaque année. Entre 2004 et 2007, les prix du lait en poudre ont augmenté de 86% au Mali. Cet accroissement s'est traduit par une forte tension au niveau national.

Face à cette situation, le Gouvernement a mis en place une stratégie de développement et de valorisation du lait cru local au Mali. Adoptée en 2008, cette politique du ministère de l'Elevage et de la pêche, de concert avec tous les acteurs de la filière semble être en marche. Déjà, elle est mise en œuvre à travers l'organisation des laitiers, l'intensification de la production par l'amélioration de l'alimentation et de la génétique, l'implantation de 41 centres de collecte et la création de huit unités industrielles de transformation du lait cru.

En 2013, il y a eu la réalisation des infrastructures suivantes :

- 5 mini laiteries (à Kayes, Kita, Manankoro, Bougouni, Yanfolila)
- Construction et équipements de 3 centres de collecte de lait (Mopti et Ségou) sur 4 prévus;
- 7 marchés à bétail (à Sikasso, Manankoro, Garalo, Yanfolila, Fakola et Yorobougoula et Mopti) ;
- 37 aires d'abattage dont 6 terminés en Zone PROGEBE (à Manankoro, Garalo, Yanfolila, Yorobougoula, Fakola, Kolondiéba) et 31 en cours en Zone PADEPA-KS sur une prévision de 36;
- Acquisition de 2 camions isothermes pour le transport du lait sur les axes de Koulikoro et de Ségou;
- Réhabilitation et équipement du Centre de Conservation, de Multiplication et de Diffusion du Bétail Ruminant Endémique de Madina Diassa.
- 2 aires d'abattages réhabilités (Ménaka et AnderambouKane)
- 2 parcs de vaccination réhabilités (Ebandag et Inkringinya)
- 32 parcs de vaccinations en cours en zone PADEPA-KS ;
- 14 sur 16 marchés à bétail en cours dont 10 en cours en zone PADEPA-KS ;
- 12 plateformes multifonctionnelles en cours
- Travaux de construction de 46 bureaux pour les services de l'élevage (DRPIA, DRSV, SLPIA, Secteurs vétérinaires, UAPIA et Postes vétérinaires) en cours de réalisation ;
- Construction du siège du SLPIA/UAPIA de Nara par le PRODEZEM ;
- Construction des 11 banques d'aliment bétail prévus dans les 11 communes du cercle de Nara
- 12 hangars à double usage (abri des animaux et stockage des fourrages) et 20 silos ont été construits par 10 agro éleveurs encadrés par le PROGEBE ;
- En ce qui concerne la filière viande, un plan de mise aux normes des abattoirs du Mali est en cours de réalisation dans le cadre de la modernisation de la filière viande rouge. Sa mise en œuvre est plus qu'une nécessité aujourd'hui.

Production de lait :

2 952,624 tonnes de lait, ont été collectées au niveau de 50 centres sur un total de 61 existants. Cette quantité de lait collectée représente 0,43% du disponible laitier estimé à 683 658 tonnes en 2013.

La production de lait (disponible laitier) attendue est de 704 167,74 Tonnes toutes espèces confondues, dont 3 247,89 tonnes de lait à collecter dans différents centres de collecte de lait cru local. Elle tient compte de la quantité de lait liée à l'accroissement des effectifs de femelles lactantes au niveau national estimé à 3% et à l'amélioration de la collecte de lait (10%) par rapport à la campagne 2013 – 2014. L'incidence du programme d'amélioration génétique en cours sur la production laitière sera perceptible dans les quatre (04) années à venir. Ce taux d'accroissement de 3% est en adéquation avec les objectifs définis par le Cadre Stratégique de Réduction de la Pauvreté (CSCR 2012-2017).

Intrants utilisés dans le segment de « la production du lait » et leur mode de cession aux producteurs

- Les semences fourragères

Toutes les semences fourragères sont actuellement acquises dans le cadre des programmes PAPAM et WAAP en cours d'exécution. Elles sont offertes gratuitement aux paysans semenciers et producteurs laitiers du péri-urbain des centres comme Bamako où un programme de croisement et de sélection pour produire du lait est en cours.

- Les semences animales

Dans le cadre de la mise en œuvre du PAPAM, il est envisagé l'acquisition de 20 000 doses de semences animales avec des produits et petits matériels de synchronisation. Ces semences seront cédées gratuitement aux éleveurs laitiers pour une prévision de 10 000 vaches. Il reste que l'acte d'insémination est toujours payant et son coût est élevé. Au mois de février 2014 les autorités marocaines ont fait un don au Mali de 125 000 doses de semences bovines de race Montbéliard et Holstein. Ces semences seront utilisées dans le cadre de la mise en œuvre du PRODEVALAIT pour son Volet Amélioration génétique pour le développement de la production laitière au Mali.

- Les concentrés d'aliment bétail

L'aliment bétail produit au Mali ne fait plus l'objet de subvention depuis l'année 2000.

- Les vaccins vivants et morts produits au Mali

Leur production au LCV est subventionnée par l'Etat Malien dans le cadre d'un contrat Plan entre la structure de production et l'Etat. Dès lors, les vaccins sont cédés aux éleveurs à un prix subventionné.

- Les médicaments vétérinaires

La vente des médicaments vétérinaires est entièrement privatisée. Mais l'Etat a renoncé à certaines taxes à l'importation (cordon douanier) au profit des importateurs de médicaments. Il reste à noter que cette subvention faite par l'Etat profite aux éleveurs.

FILIERE CUIRS ET PEAUX

Un potentiel sous exploité face au défi de la qualité

Les potentialités de la filière sont incontestables, mais seulement 31,06% sont exportés. Le reste des cuirs et peaux disponibles est traité dans les tanneries locales, commercialisé sur place ou perdu à cause de sa mauvaise qualité.

Le Mali est l'un des plus grands producteurs de cuirs et peaux en Afrique de l'Ouest, mais une grande partie de la production est gaspillée. Selon l'Association Ouest Africaine des peaux et cuirs, notre pays a un avantage comparatif en matière de peaux, avec un indice de 3,4 pour la peau brute et de 2,91 pour la peau tannée.

Ce résultat est la conséquence de la spécialisation et de la fidélisation de ses marchés d'exportation. Des études indiquent que seulement 8,38% des cuirs et peaux disponibles traités dans les abattoirs publics, mais contrôlés par le secteur privé, sont de bonne qualité et seulement 31,06% sont exportés.

Le reste des cuirs et peaux disponibles est traité dans les tanneries locales, commercialisé sur place ou perdu. Sur la quantité totale de matières premières disponibles, seulement 5,41 % sont pré-tannés au chrome pour l'exportation ou partiellement finis pour le marché intérieur.

Le secteur du tannage reste toujours très faible. Les trois unités de tannage - TAMALI, TAO et TAPROMA- travaillent, maintenant, à environ 30% de leur capacité de production initiale prévue pour traiter 110 000 peaux d'ovins et de caprins et 3,05 millions de peaux de bovins par an.

Du fait des mauvaises techniques de conservation, du manque d'expérience et des insuffisances du secteur du tannage, les cuirs et peaux provenant du Mali sont, selon l'OMBEVI, dévalués d'environ 1,32 dollars des Etats-Unis par mètre carré sur le marché.

Un grand nombre de cuirs et peaux de peu de valeur ou sans valeur sont exportés vers le Ghana et le Nigéria en échange de fourrage ou de produits alimentaires ou sont exportés à titre non officiel vers les tanneries nigérianes comme sous-produit ou comme cuir de rebut pour les unités de tannage en cas de pénurie de matières

premières. Les recettes du secteur du cuir, qui se chiffrent à plus de 2 millions de dollars, sont toutefois importantes pour le pays.

Les obstacles du secteur se résument au faible taux de production de cuir - notamment par l'exportation des animaux en lieu et place de la viande- et à la mauvaise qualité des cuirs et peaux bruts, car environ 50% du cuir brut disponible n'est pas collecté au bon moment ou se perd à travers les réseaux d'intermédiaires en raison de l'absence d'infrastructure, des mauvaises techniques de dépouillement, du manque d'expérience et d'information chez les intermédiaires et les revendeurs de cuirs.

A cela s'ajoutent le développement du marché non officiel à tous les niveaux de la filière : cuirs et peaux bruts d'une part et cuir et chaussures d'occasion, d'autre part ; la faiblesse du secteur du tannage, ainsi que le manque d'accès au financement nécessaire pour créer de nouvelles entreprises dans le secteur.

Il existe plusieurs organismes chargés de promouvoir et d'appuyer la filière parmi lesquels on peut citer : la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales et l'Office malien du bétail et de la viande (OMBEVI), centre chargé du secteur de la viande et des sous produits, c'est-à-dire de la modernisation de la chaîne commerciale de la viande et du cuir, de la mise en place de l'équipement nécessaire pour le commerce et de la formation des ouvriers de même que de la coordination de l'appui du secteur public au secteur privé concerné par le commerce de la viande et du cuir.

L'OMBEVI a atteint les objectifs suivants en ce qui concerne le secteur du cuir avec l'installation d'une trentaine d'aires d'abattage dotées du matériel nécessaire et d'eau ; la construction de 30 séchoirs de cuirs et peaux bruts ; l'organisation de cinq entrepôts pour stocker le cuir brut et l'achèvement des nouveaux abattoirs dans les régions de Kayes, Ségou Sikasso et Koutiala.

L'OMBEVI encourage également l'acquisition de compétences dans la filière du cuir, participe aux activités du groupe de travail de l'ONUDI sur le secteur du cuir, et fait partie de la Fédération africaine du cuir et des industries connexes (FACIC) et des associations de l'Afrique de l'Ouest.

Le cuir est l'élément essentiel de la filière, ce qui explique qu'il faut, pour moderniser le secteur du cuir, renforcer l'OMBEVI, en même temps que les associations locales pour améliorer la qualité et la quantité de cuir brut disponible dans le pays.

L'amélioration et la collecte des cuirs et peaux permettra de parvenir à une croissance générale des recettes du secteur : l'offre de cuirs et peaux bruts pourrait, en quantité, augmenter d'environ 50%, et une amélioration de la qualité pourrait faire monter le prix de près de 200 francs CFA/kg (0,28 dollar), selon la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales.

La production contrôlée de cuirs et de peaux est obtenue sur la base d'estimations faites à partir des abattages contrôlés (DNPIA 2013).

- Production de cuirs : 357 000 Unités de cuirs bruts

- Production de peaux (ovines et caprines): 1050 000 unités de peaux ovines et caprines
- 1 241 834 pièces de cuirs (6 209, 170 Tonnes) et 84 941 pièces de peaux ovines et caprines (42,471 Tonnes) ont été exportées essentiellement vers le Nigéria, le Ghana, la Côte d'Ivoire, et le Libéria.
- 3 435 000 pièces de peaux ovines et caprines tannées et exportées en direction de Chine, de l'Espagne et de l'Italie.

POTENTIALITES DE LA FILIERE AVICOLE

FILIERE AVICOLE : ENTRE TRADITION ET MODERNITE

La filière avicole est dominée par l'aviculture traditionnelle villageoise. Mais depuis quelques années, son industrialisation se développe à Bamako et dans les capitales régionales.

L'effectif du cheptel aviaire est estimé à 38 millions de volailles, en décembre 2013. L'aviculture est pratiquée de manière artisanale dans les concessions familiales et industrielles avec des souches de volaille sélectionnées (hybrides).

Au Mali, l'aviculture industrielle, pratiquée essentiellement à Bamako et dans certaines capitales régionales, est caractérisée par la production de poulets de chair et d'œufs de consommation. L'industrialisation de l'aviculture est liée au développement de certaines activités pouvant être également pratiquées par le secteur privé. A la production d'aliments composés de volaille, l'installation de couvoirs, la production d'œufs à couver, l'abattoir de volailles et la production d'alvéoles à œufs.

L'aviculture traditionnelle villageoise regroupe 98 % des effectifs de volailles. Cependant, sa productivité reste encore faible. Elle est de l'ordre de 40 à 60 œufs/an et par volaille. Mais des spécialistes estiment que le matériel génétique est bien adapté aux conditions du milieu. Chaque année, des effectifs importants sont décimés par des maladies aviaires principalement la maladie de Newcastle.

S'agissant de l'aviculture moderne, l'on estime à quelque 700 000 le nombre de pondeuses (2002). La production de poulets de chair de l'aviculture moderne est encore faible, parce qu'elle est contrainte par les conditions socio économiques de production et la concurrence des poulets de l'aviculture traditionnelle, qui fournit l'essentiel des poulets avec un poids moyen de 1 Kg par sujet.

Peu de jeunes diplômés s'intéressent à l'aviculture à cause des difficultés d'accès au crédit. L'alimentation pour ce type d'élevage représente 60 à 75 % des coûts de production en raison de l'insuffisance des céréales, d'après une communication faite à la consultation sectorielle sur le développement rural.

Selon le consultant, Alama Traoré, la production commerciale des poulets de chair est estimée à près de 200 tonnes et les poules de réforme (pondeuses) sont consommées en partie par le secteur de la restauration (à côté de l'apport du secteur avicole traditionnel).

Même si en termes d'effectifs le secteur avicole moderne ne représente que 5 à 7% de la population aviaire, il joue un rôle important dans la sécurité alimentaire en zone urbaine et périurbaine.

A titre d'exemple, les estimations montrent qu'en 2005, la production annuelle des élevages du district de Bamako, estimée à environ 70 millions d'œufs, a couvert une grande partie de la consommation des populations citadines.

Les productions d'œufs des poules locales des élevages villageois sont, essentiellement, destinées à la reproduction. La disponibilité des œufs de pintade est très saisonnière.

La production d'œufs de table provient essentiellement des fermes avicoles modernes. De grands élevages de pintades existent aussi dans les régions de Sikasso et de Koulikoro où des efforts importants restent à faire pour mieux organiser la filière et renforcer le dispositif de collecte d'informations. Compte tenu de l'effectif de pondeuses (environ 2.000.000 de pondeuses recensées par le PDAM, avec un taux de ponte estimé à 75%) et de poulets de chair en élevage moderne, l'augmentation annuelle de 10% de poulets locaux et de production d'œufs de pintades traditionnelles, les productions attendues sont :

- œufs de consommation: 453 000 000 œufs de consommation ;
- poulets de chair : 2 100 000 Sujets de poulets de chair et 27 000 000 de volaille locale

Le prix de vente au consommateur du poulet sur les marchés oscille entre 1000 et 2500 Francs CFA l'unité.

Le poulet de chair est vendu à Bamako entre 1500 et 2000 FCFA / Kg. Dans des zones à forte demande, comme la zone minière de la région de Kayes, les prix peuvent atteindre 3 000 FCFA / kg

Ces productions avicoles restent dominées par l'aviculture villageoise loin devant celle dite moderne.

Elle regroupe 97 % (PDAM 2013) des effectifs de volailles domestiques estimées à 38 000 000 de sujets avec une prédominance des poulets suivis des pintades. L' aviculture moderne élève en moyenne 2 000 000 de sujets pour la production des œufs de consommation et 800 000 sujets pour la production de viande donc des poulets de chair d'un poids moyen de 1,5 à 1,8kg. Cette production de viande est augmentée par la réforme de poules pondeuses estimées à 500 000 poules à 2kg de poids carcasse.

La filière avicole avec le secteur moderne enregistre, ces dernières années, des investissements très importants dans le péri-urbain des grands centres urbains.

Aviculture familiale traditionnelle :

L'aviculture familiale bénéficie des unités de reproduction constituées chacune d'un noyau de quarante (40) poules de race locale et de quatre coqs améliorateurs locaux

(PNSA, 2004). L'élevage de pintade sera constitué d'unités comprenant un noyau de 50 pintades femelles, 10 pintades mâles, 9 poules et 1 coq tous de race locale (pour assurer la couvaison des œufs de pintade). Des poulaillers améliorés et les techniques de rationnement de la volaille à partir des ressources alimentaires locales sont diffusés.

En milieu rural les produits avicoles sont utilisés comme aliment de soutien de la mère et de l'enfant. Cette activité pratiquée à petite échelle contribue à la sécurité alimentaire en zone rurale car elle constitue une des principales sources de protéine animale (œuf, viande) plus accessibles.

Aviculture moderne :

L'aviculture moderne est renforcée par la création d'unités de production de poussins d'un jour au niveau des régions, des unités de fabrique d'aliments concentrés pour volaille et une bonne maîtrise de la couverture sanitaire.

Sur le plan socio culturel les volailles sont utilisées pour des besoins de dons et de sacrifices.



Concrètement cette activité entend développer les capacités des femmes, contribuer à l'autonomie de celles-ci et améliorer les revenus et la situation nutritionnelle des foyers les plus démunis.

Pour sa contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire on peut noter que celle-ci génère :

- du travail qui procure des sources alternatives de revenus aux groupes vulnérables que sont les enfants, les femmes et les personnes âgées. Ces revenus sont souvent utilisés pour l'achat de céréales pendant les périodes de soudure surtout au mois d'août.

- facilite l'accès aux aliments riches aux populations rurales à faible revenu ;
- augmente la production alimentaire nationale contribuant ainsi à la diversification des produits de consommation ;
- réduit ou évite la dépendance de l'offre alimentaire vis-à-vis des importations des pays voisins et extra africaines ;
- renforce le fonctionnement des marchés de produits alimentaires divers.

L'aviculture compte tenu de son cycle court est un des maillons importants de la la sécurité alimentaire qui consiste à faciliter l'accès pour tous et à tout moment à une quantité suffisante et variée de nourriture pour permettre de mener une vie saine et active. Elle est donc assurée lorsque tous les ménages surtout ruraux peuvent obtenir une quantité de nourriture appropriée à travers soit sa propre production, soit par des achats sur des marchés de produits alimentaires.

Une véritable sécurité alimentaire impliquerait donc entre autre la stabilité des prix des denrées aux plans de la quantité et de la qualité ; cela tout au long de l'année.

La sécurité alimentaire des ménages ruraux dépend du bon fonctionnement des filières de production animale et en particulier avicole.

Si des appuis sont apportés à l'aviculture à petite échelle en milieu rural ses impacts sont perceptibles dans le court terme au niveau de l'économie familiale.

Les acquis du projet PDAM et des ONG sont édifiants sur l'augmentation des effectifs de volaille et des revenus des populations en milieu rural. La production de poussins par poule mère est passée de 5 à 15 poussins et le taux de mortalité des jeunes de 50 à 15%.

Les produits avicoles restent peu consommés au Mali (environ 0,5kg de viande 0,1kg d'œuf par habitant et par an) à cause de leur coût et aussi la prédominance des coutumes si bien que les ménages sont plus enclins à consommer la viande rouge. Cependant, leur consommation reste très élevée pendant les fêtes religieuses, les cérémonies familiales et les fêtes de fin d'année.

Production d'œufs de consommation et de poulets de chair

- 384 750 000 œufs de consommation ont été produits (dont 1 500 000 œufs de pintades ramassés) pour une prévision de 444 070 000 œufs, soit un taux de réalisation de 86,64% ;
- 880 000 poulets de chair produits en 2013 et essentiellement à Bamako sur une prévision de 2 062 852 soit 42,65% ;
- 2 154 413 volailles locales toutes espèces confondues vendues sur les différents marchés sur une prévision 2 812 980, soit 76,59 % de réalisation.

LES UNITES DE PRODUCTION D'ALIMENTS POUR VOLAILLES

Elles sont localisées dans les capitales régionales du pays et au niveau des axes de sortie de la capitale. En 2012 elles étaient au nombre 25 unités dont 15 à Bamako. Des aviculteurs ayant des effectifs de 5000 et plus font la fabrique de l'aliment à la ferme.

Le plus souvent le niveau d'équipement en broyeurs mélangeurs et d'approvisionnement en ingrédients alimentaires est faible.

LES INFRASTRUCTURES DE COMMERCIALISATION

Le Projet de développement de l'aviculture au Mali (PDAM) a entrepris un vaste programme d'implantation d'infrastructures comptant 23 marchés et 14 centres d'abattage de la volaille et 5 chambres froides.

Les marchés à volaille sont essentiellement équipés de cages pour l'exposition des oiseaux. Les centres d'abattage comprennent chacun une aire de saignée, une baignoire pour eau chaude et une chaudière à gaz.. Le centre d'abattage du marché de la Commune III est doté d'une chaîne d'abattage entièrement mécanisée.

IMPACT DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'AVICULTURE AU MALI SUR LES POTENTIALITES :

On peut citer entre autres, les domaines suivants :

- L'accroissement des effectifs de volailles : 22 000 000 de sujets en 1998 à 28 000 000 en 2006 et à plus de 38 000 000 en 2013 avec un objectif de vaccination et de traitement de 5 000 000 de volailles par an ;
 - Le renforcement du niveau technique et professionnel avec 15 625 aviculteurs et 997 marchands de volailles formés sur divers modules en aviculture ;
 - La mise en place de nombreuses organisations de professionnels de la filière avicole ; il y a eu 345 coopératives et associations de producteurs encadrées et structurées en unions locales et régionales et au niveau national la Fédération des Intervenants de la Filière Avicole (FIFAM)
 - L'amélioration et le renforcement des capacités de production des aviculteurs à travers la mise à leur disposition de matériels avicoles de qualité. Cet équipement a concerné 87 associations d'aviculteurs villageois, 77 aviculteurs modernes, 5 unités de production d'aliment pour volaille, 3 accouvoirs ;
 - L'arrêt des importations d'œufs de consommation depuis 2002 ;
 - La lutte contre les maladies aviaires surtout contre la maladie de Newcastle la variole aviaire et les parasites internes et externes grâce à l'implication de 1 150 vaccinateurs villageois équipés et formés par le PDAM mais suivis et encadrés par les mandataires et les vétérinaires privés et de l'Etat ;
- Avec une dotation de capital de 50 000FCFA octroyés par le PDAM par vaccinateur, il y a eu un revenu moyen annuel de 390 000FCFA par personne et 1 150 emplois créés, ce qui ne fait pas moins de 400 millions FCFA dans la zone du projet.
- La mise en place et l'équipement d'une unité de production de vaccins aviaire au Laboratoire Central Vétérinaire de Bamako ;

- La construction et l'équipement en cages à volailles de 23 marchés, 14 centres d'abattage, 05 chambres froides pour améliorer les circuits de commercialisation, les conditions d'abattage et de conservation des produits avicoles. Cette activité de réalisation de marchés de volailles se poursuit grâce aux efforts du Gouvernement sur le Budget Spécial d'Investissement.

AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DES PRODUCTIONS ANIMALES

L'organisation des éleveurs et emboucheurs

Les associations d'éleveurs et des emboucheurs sont nombreuses mais peu dynamiques sur le plan professionnel. Les systèmes de production actuels sont stimulés par des actions, certes, de promotion d'innovations mais aussi dirigées vers des formes d'intervention plus professionnelles.

Les élevages à caractère familial seront appuyés de façon à évoluer vers une forme moderne, ouverte vers les marchés.

Les regroupements d'emboucheurs et ou d'éleveurs pourront faire face à tous les problèmes de développement de la production. De l'amont à l'aval de la production, elles sont en mesure de déterminer les mécanismes appropriés de fourniture en intrants (aliment, médicament et crédit) leur permettant d'être plus opérationnelles et plus compétitives.

Pour atteindre les objectifs de production et assurer un ravitaillement régulier des populations en produits animaux, beaucoup d'acteurs sont impliqués et représentés par les Associations de professionnels de la filière bétail/ viande reconnues par le département. Il s'agit :

Domaine avicole :

- Organisations des femmes avicultrices rurales ;
- Aviculteurs modernes et ruraux ;
- Organisations de la filière avicole (ANAM, FIFAM, UCOFAB, Marchands de volailles ATAVI, COPROMA, COPROCHAIR etc...)
- Les cadres du projet PDAM ;
- La FIFAM (Fédération des Intervenants de la Filière Avicole au Mali)
- Les partenaires (LCV, Vétérinaires, mandataires, vaccinateurs villageois de volailles, DRPIA, DNSV, etc....)
- Médias (privés et publics).

Domaine bétail/ viande

Santé animale

Les efforts de la stratégie portent sur la facilitation de l'installation des privés vétérinaires (pharmaciens, cliniciens et mandataires sanitaires) partout où les conditions d'une performance économique de l'activité sont possibles. L'Etat assume les fonctions d'antan (prophylaxie et traitement) à chaque fois que les conditions de mise en place de privés ne sont pas réunies.

PASTORALISME ET ALIMENTATION DU BETAIL

Intensification de la production de fourrages

- 33,055 tonnes de semences R1 et R2 acquises et mises à la disposition de paysans semenciers et sociétés coopératives d'agro éleveurs sur une prévision de 43,220 tonnes, soit une réalisation de 76,50% ;
- 2 850 ha de cultures fourragères (Dolique, *Panicum maximum*, *Stylosanthes hamata*, maïs, sorgho fourrager, niébé) dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et de Mopti réalisés par 1 134 producteurs, sur une prévision de 2 936 ha, soit 97,07% de réalisation.
- 5 311,5 tonnes de MS produites sur une prévision de 9 957 tonnes, soit 53,34%. A cela s'ajoutent 2 400 tonnes produites par des ONGs
- La prévision de 10,16 tonnes de semences et/ou de boutures de bourgou dans le cadre du PAPAM pour 2 016 ha n'a pas été financée.
- 832 210 tonnes de fourrage ont été produites sur 59 292 ha d'anciennes bourgoutières suivies ;



Le Pastoralisme est un **Mode de vie**, régi par un ensemble de **Pratiques de gestion** dans une **écologie dynamique** qui a ses limites, facilitée par des **Institutions** qui régulent l'application de ces pratiques. Le Pastoralisme évolue sur des **Pâturages** et entre des **Points d'eau d'abreuvement** avec des **Animaux (la mobilité est de règle)** dont les **Productions** sont auto consommées ou drainées sur des **marchés**, à travers des **Accords sociaux**. Les uns et les autres impactent les uns sur les autres. Le Mali est engagé avec 5 autres Etats du Sahel dans les préparatifs du **Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)** avec l'appui/ accompagnement du CILSS, de la CEDEAO/ UEMOA, de la Banque Mondiale. Le PRAPS est une déclinaison de la Déclaration de Nouakchott le 29 octobre 2013 (**Mobilisons ensemble un effort ambitieux pour un pastoralisme sans frontières**) en cinq composantes d'activités afin d'améliorer et rendre plus productif l'élevage pastoral.

Importance du Pastoralisme dans l'économie du Mali

L'élevage, en tant qu'activité économique essentielle du pays, se définit à travers deux grands systèmes qui sont :

Le Système pastoral pur, associé aux cultures pluviales et aux cultures de décrue, occupe 77 % du territoire national, gère 45 % du disponible en Unité Bétail Tropical (UBT). Il fournit environ 81 % du revenu des éleveurs concernés ;

Le Système agropastoral, associé aux cultures pluviales, aux cultures irriguées et aux cultures de rente, occupe 23 % du territoire, concerne 55 % des UBT et compte pour 18 % du revenu des éleveurs concernés.

Le pastoralisme et son environnement **produisent une diversité de produits et de services** (lait et produits dérivés, viande, cuirs et peaux, laine, gomme arabique, stockage de CO2 par les pâturages de l'ordre de 34% du stock mondial, approvisionnement des marchés locaux- urbains- Mecque, transport, festivité, éco-pastorale- tourisme,). Ces produits et services font des **revenus pour les pasteurs/ éleveurs. Oui, le pastoralisme est une activité économique viable.** Il est appuyer au Mali par :

Des politiques (CSCR, LOA, PDA/ PNIP-SA, Charte pastorale), schémas directeurs (SDDSR, SRAT), plans d'actions (PNDE), stratégies (SNVLL, SNDHP), projets/ programmes (PNSA, PADESO, PDELG, PADEPAKS, PROGEBE, PDAM, PDVR, PPAAO/ WAAPP, PAPAM, des Institutions sous régionales et internationales, des ONG, y comprises celles qui militent pour l'espace pastorale (PDREGDE, PANA).

Les Potentialités de l'élevage pastoral au Mali

L'élevage dispose 26 millions d'hectares de pâturages sur les 35 millions dont dispose le Mali. Les projections d'aménagements en sa faveur pour un montant de **20 milliards 693 millions de francs CFA**, portent sur :

- La réalisation des études d'actualisation et complémentaires des aménagements/ réhabilitations cités ci- dessous ;
- La réalisation des études d'impact environnemental et social (EIES) ;
- La réalisation/ aménagement de 12 périmètres pastoraux avec accès balisés, dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et Tombouctou ;
- La réalisation/ aménagement de 20 bourgoutières avec accès balisés, dans les régions de Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao (**y compris les 3 000 ha de pâturages/ bourgou identifiés adjacents au Lac Horo, superficie et 15 pistes d'accès à baliser**) ;
- Le surcreusement et aménagement de 50 mares dans les régions de Kidal, Koulikoro, Ségou et Mopti (**y compris les 16 chaînes de mares sur les grands « Bourtol » de Yiriwa/ Rharous- Tioko Nyasso- Kotia du Sahel-Méma- Farimaké du Projet Corenthin, Ministère de l'Elevage et des Industries Animales, Territoire du Soudan- 1958**) ;
- La construction de 10 petits barrages de retenue d'eau dans les régions de Sikasso et Kidal ;

- La construction/ réhabilitation de 50 puits/puits citernes avec la réalisation d'anti bourbiers autour, dans les régions de Tombouctou, Kidal, Mopti et Ségou ;
- Le fonçage/ réhabilitation de 25 forages et leur équipement en pompes solaires pour l'exhaure dans les régions de Kidal, Mopti, Ségou et Koulikoro ;
- La réalisation de 4 000 km de pistes à bétail et d'accès balisés, aux ressources pâturages et eaux d'abreuvement ;
- Les études et élaboration de schémas directeurs des espaces pastoraux cités, des plans et conventions de gestion décentralisés, dans le cadre de leur sécurisation.

LA NOUVELLE VISION DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

La nouvelle vision du Département en charge du Développement rural (fin 2013) porte sur le développement des activités pastorales pour une production améliorée en direction des Agropoles de Développement Rural et péri Urbain (ADRU) qui améliore l'accès aux unités de transformation et aux marchés. Elle vise à réaliser des espaces pastoraux sécurisés (périmètres pastoraux, bourgoutières aménagées avec des pistes de mobilité et d'accès balisées), des forages/ puits à grand diamètres et retenues d'eau pastoraux, des parcs de vaccination, des ateliers d'embouche, des fermes laitières, des centres de collecte et de transformation du lait, des abattoirs et aires d'abattage, des marchés à bétail, y compris des services sociaux de base (centres d'alphabétisation, des pistes de desserte,). Elle vise aussi à renforcer les capacités des acteurs de la filière (pasteurs, agro éleveurs, transformateurs des produits d'élevage, marchands de bétail,).

BILAN FOURRAGER (DNPIA 2013)

Production de biomasse

La production de biomasse herbacée disponible a été estimée au sortir de l'hivernage 2013 à 65 404 500 tonnes de MS sur lesquelles 21 801 500 tonnes de MS sont *disponibles pour le cheptel soit le tiers*. Cette production est inférieure à celle de 2012 dans toutes les régions.

Production moyenne biomasse herbacée par région

Régions	Production moyenne biomasse herbacée en Kg/ha		Ecart 2013/2012 (%)
	2013	2012	
Kayes	2146,17	2308,78	-7,04
Koulikoro	1926,37	2317,46	-16,88
Sikasso	2386,28	2857,5	-16,5
Ségou	1539,28	2303,8	-33,19
Mopti	1345,44	1780,6	-24,44

Production de fourrages cultivés

839 921,5 tonnes de MS dont 7 711,5 tonnes de MS de cultures fourragères et 832 210 tonnes de MS pour le bourgou.

Production de résidus de récolte

31 357 881, 99 tonnes de MS. Sur cette quantité, 60% sont disponibles pour le cheptel soit 18 814 729, 19 tonnes de MS.

Estimation des productions fourragères disponibles pour le cheptel au sortir de l'hivernage :

21 801 500 tonnes de MS de biomasse herbacée + 839 921 tonnes de MS de fourrages cultivés + 18 814 729 tonnes de MS de résidus de récolte = 41 456 150 tonnes de MS contre 45 465 064 tonnes de MS en 2012.

Bilan fourrager au titre de la campagne agropastorale 2013-2014

✓ Besoin du cheptel en MS de Novembre 2013 à Juillet 2014

Le cheptel en UBT est de **13 141 810** toutes espèces confondues. Le besoin en MS de Novembre 2013 à Juillet 2014 est de **22 176 805, 97 tonnes de MS.**

✓ Résultat du bilan fourrager

41 456 150 tonnes – 22 176 805 tonnes = 19 279 345 tonnes de MS.

Le bilan fourrager dégage un excédent fourrager de 19 279 345 tonnes de MS.

LA FILIERE CUNICOLE



La cuniculture est une filière qui connaît de plus en plus un essor important dans nos zones urbaines et péri urbaines. Cette filière est néanmoins confrontée à de multiples contraintes qui limitent son développement au nombre desquelles l'on peut citer :

- la pratique encore timide de l'élevage du lapin ;
- le manque d'hygiène de l'habitat, de la reproduction et de l'alimentation ;
- la faible diversification des aliments ;
- l'insuffisance d'amélioration génétique ;
- le faible encadrement des producteurs ;
- l'insuffisance de valorisation des produits locaux et de leurs sous produits dans la préparation des aliments.

LA FILIERE APICOLE

L'ensemble du territoire de la République du Mali à l'exception des régions du Nord (Tombouctou, Gao et Kidal) présente d'énormes potentialités en matière d'apiculture.

Au niveau des différentes formations végétales on rencontre de nombreuses essences mellifères, de grandes superficies reboisées par des essences introduites (Eucalyptus, mellina) par endroits et des centaines d'hectares de cultures qui permettent aux abeilles de s'approvisionner en nectar et en pollen sur une bonne partie de l'année (février – juin et septembre – octobre) et de produire un miel de qualité. Dans de nombreux villages du Mali, l'apiculture constitue une activité économique non négligeable. Beaucoup de paysans pratiquent cette activité de façon régulière pendant la saison sèche et en tirent de bénéfices substantiels.

Cette apiculture, héritée des traditions séculaires n'est pas à proprement parler l'élevage des abeilles mais plutôt une exploitation empirique pour se procurer sans

trop de peine et sans soins du miel et de la cire. En effet, la majeure partie des apiculteurs font ce qu'il est convenu d'appeler "la chasse aux abeilles" ou la "cueillette" en détruisant l'abeille et son couvain (ensemble œuf – larve – nymphe) et provoquant souvent des feux de brousse par l'utilisation du torchon enflammé. Les produits de la ruche récoltés de cette façon sont d'une qualité moindre puisque contenant des abeilles mortes, des brindilles, les cendres du torchon et des odeurs de fumée.

La production totale enregistrée est de **223,504 tonnes de miel** et **90,079 tonnes de cire** ont été produits dans les régions de Koulikoro, Ségou et Sikasso. (2013).

A ce titre il a été formé 161 agents et producteurs aux techniques apicoles améliorées(PAPAM ; Kayes-Sud) dans les regions de Bamako, Kayes,Kouliokoro, Mopti, Ségou et Sikasso.

L'amélioration des techniques de récolte, la formation, l'organisation et l'équipement des apiculteurs en matériels apicoles appropriés ont permis sans nul doute d'accroître la production et d'améliorer la qualité du miel et de la cire.

TECHNIQUES D'AMELIORATION ZOOTECHNIQUE

PROGRAMME D'AMELIORATION ZOOTECHNIQUE

- Amélioration génétique par Insémination artificielle

L'achat de semences prévu dans le cadre du PAPAM pour l'insémination de 10 000 vaches. Le marché d'acquisition desdites semences est en cours. Mais avant, 2 855 vaches ont été déjà été inséminées en 2011 avec un taux de réussite de 50 %.cf rapport de suivi DNPIA



- Sélection à noyaux ouverts avec introduction de races :

- . 39 géniteurs Zébu Maure non consanguins introduits dans 39 noyaux de sélection de Zébu maure ;
- . 36 noyaux de bovins (24 de race Zébu maure et 12 de race N'Dama) auprès de 36 éleveurs
- . 05 béliers de race Tchadienne et 20 brebis de race Bali Bali
- . 5 160 têtes de chèvres du Sahel ;
- . 125 coqs améliorateurs ;
- . 22 unités de production de poussins wassachiè
- . 41 unités de finition de poulets Wassachiè auprès de 63 aviculteurs
- . le suivi d'anciennes unités : 20 unités de multiplication de Wassachiè ; 2 266 chèvres Guéra et 129 métis issus de croisement chèvres Guéra et chèvre locale

- Alimentation du bétail :

. Intensification de la production de fourrages

- 33,055 tonnes de semences R1 et R2 acquises et mises à la disposition de paysans semenciers et sociétés coopératives d'agro éleveurs sur une prévision de 43,220 tonnes, soit une réalisation de 76,50% ;
- 2 850 ha de cultures fourragères (Dolique, *Panicum maximum*, *Stylosanthes hamata*, maïs, sorgho fourrager, niébé) dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et de Mopti réalisés par 1 134 producteurs, sur une prévision de 2 936 ha, soit 97,07% de réalisation.
- 5 311,5 tonnes de MS produites sur une prévision de 9 957 tonnes, soit 53,34%. A cela s'ajoutent 2 400 tonnes produites par des ONGs
- La prévision de 10,16 tonnes de semences et/ou de boutures de bourgou dans le cadre du PAPAM pour 2 016 ha n'a pas été financée.
- 832 210 tonnes de fourrage ont été produites sur 59 292 ha d'anciennes bourgoutières suivies ;

. Aménagements et hydraulique pastoraux

Les investissements ont porté sur les réalisations suivantes:

- 29 forages positifs équipés en cours de réalisation dont 28 en zone PADEPA-KS et un à Koro dans le cadre du PQAP sur 28 prévus ;
- 3 forages réhabilités (2 à Madina Diassa /PROGEBE) et 1 à Ménaka pour l'amélioration des conditions d'abreuvement des animaux de la commune
- 13 mares en cours de réalisation dont 12 en zone PADEPA-KS et un à Ténenkou dans le cadre du PQAP ;
- 3 puits pastoraux réalisés sur 9 prévus (3 par le PADESO) ;
- 3 périmètres pastoraux réhabilités, équipés sur 3 prévus par le PRODEZEM ; les moyens d'exhaure sont sécurisés par des murs de clôture.

- 345 043,5 ha de périmètres aménagés et exploités en zone PADESO ;
- 42 Km de pistes réalisées (Mopti) sur 170km prévues,
- 130 km de pistes rurales en cours de réalisation à Kayes par le PADEPA-KS (2 contrats sur 3 notifiés)
- 77 km de piste rurale par le PROGEBE;
- 483 km de pare feux réalisés (150 km par le PROGEBE, 215 km par le PADESO, 68 km par le PRODEZEM, 50 Km de pare feux vert plantation de pourghère et d'anacarde par le PROGEBE) ;
- 160 ha de parcours aménagés dans le cadre de la gestion communautaire des ressources naturelles en Zone PROGEBE et
- 99,3 ha de culture fourragères niébé et dolique) (PADESO)
- 5 ha enrichis dont 2 ha stylosanthès et 3 de panicum par le Padeso
- 100,5 ha de pâturages aménagés en zone pastorale de Nara-est
- 24 ha de pâturages aménagés avec 3 puits citernes équipés d'abreuvoirs(en zone pastorale du projet de gestion de la végétation autochtone de Nara) ;
- Réhabilitation du Périmètre pastoral de Missibougou par l'ONG ALPHALOG : la gestion du site a été allouée à la société coopérative des éleveurs de Niono; sur 10 puits, 9 sont exploitables et le périmètre de cultures fourragères compte 160 bornes fontaines, un château d'eau et des bornes fontaines. 500 bovins, 300 ovins\caprins et 100 asins ont séjourné sur le site en saison sèche
- 825 km d'axes de transhumance en zone PADEPA-KS sont en cours d'exécution (contrat en signature).

839 921,5 tonnes de MS dont 7 711,5 tonnes de MS de cultures fourragères et 832 210 tonnes de MS pour le bourgou.

La santé animale : Une priorité des priorités du département

La santé animale constitue un préalable pour l'amélioration de la production et de la productivité du cheptel, de même que la commercialisation du bétail et des produits d'élevage.

La Politique nationale de développement de l'élevage du Mali, adoptée en 2004 par le gouvernement, s'inscrit dans les orientations définies dans le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté. Son objectif est de promouvoir le sous-secteur dans une perspective de croissance économique durable et de réduction de la pauvreté.

A la Direction nationale des services vétérinaires, on est conscient que l'atteinte de cet objectif passe par la maîtrise de la santé animale, qui constitue un préalable pour l'amélioration de la production et de la productivité du cheptel.

De même que la commercialisation du bétail et des produits d'élevage. Ici, on soutient que la santé animale et la santé publique vétérinaire constituent des priorités du département.

Des campagnes de vaccination –dont le président de la République procède en personne au lancement officiel- sont organisées et exécutées tous les ans. C'est ainsi que notre pays n'a enregistré aucun foyer de peste bovine, depuis 1986. *« Nous sommes fiers de participer, durant notre modeste parcours professionnel, à l'éradication de ce fléau »*, a déclaré l'ancien Directeur national des services vétérinaires, Dr Abdel kader DIARRA, qui a fait valoir ses droits à la retraite fin 2013.

Ce qui a valu au Mali d'être déclaré pays indemne de l'infection de peste bovine par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), en mai 2006.

Selon les responsables de la Direction Nationale des Services Vétérinaires, des actions vigoureuses sont menées contre les autres maladies animales majeures qui continuent de sévir encore dans notre pays. C'est dans ce cadre que le gouvernement a adopté le plan quinquennal de lutte contre la péripneumonie contagieuse bovine, financé entièrement sur le budget national.

Son objectif est d'assurer la couverture vaccinale de 80% du cheptel bovin pendant cinq années consécutives, taux recommandé pour le contrôle puis l'éradication de la maladie. A croire les autorités du département de l'Agriculture, l'objectif national de vacciner les 80% du cheptel est atteint depuis plusieurs années. *« Les résultats obtenus les trois dernières campagnes attestent à suffisance que ce pari pour le contrôle de la péripneumonie contagieuse bovine, principale maladie actuellement à combattre, est en train d'être gagné. Le pays a atteint un taux de couverture vaccinale de 81, 67% en 2006/2007 ; 82,12% en 2007/2008 ; 83,05% en 2008/2009 ; 86,05% en 2009/2010 ; 90,80% en 2010/2011 ; 83,14 % en 2011/2012 et 75,68% en 2012/2013 (DNSV 2013).*

Les vétérinaires privés titulaires du mandat sanitaire ont activement contribué à la réussite de la campagne de vaccination 2012/2013. En effet, sur les 5 077 896 bovins vaccinés contre la péripneumonie contagieuse bovine, les 537 mandataires et le personnel qu'ils emploient en ont vacciné les 73,60%. Aussi, 73, 73% des animaux vaccinés contre la pasteurellose bovine et 87,37% des animaux vaccinés contre le charbon symptomatique l'ont été grâce aux vétérinaires privés.

Grâce au rôle prépondérant qu'ils jouent, les ministre de l'Elevage et de la pêche ne cesse de lancer un appel aux jeunes diplômés vétérinaires pour qu'ils s'installent dans le domaine de la prophylaxie médicale de masse en postulant pour le mandant sanitaire.

A préciser que les vétérinaires du secteur public de la Direction Nationale des Services Vétérinaires et de ses structures déconcentrées vaccinent dans les zones non couvertes par les mandataires. Les vaccins utilisés contre les principales maladies animales au Mali sont produits sur place par le Laboratoire Central Vétérinaire (LCV) de Bamako qui figure parmi les laboratoires de diagnostic et de production de vaccins les plus performants en Afrique. Les activités de surveillance et de prévention ont permis d'empêcher l'instruction de plusieurs maladies au Mali dont la grippe aviaire, malgré l'apparition de cette dernière dans de nombreux pays de la sous région. En outre des actions soutenues sont entreprises pour lutter contre la mouche tsé-tsé et les trypanosomoses animales.

PROGRAMME D'ACTIVITES 2014-2015

Objectifs de production 2014-2015

La production de semences de cultures et de fourrages dans les bassins laitiers identifiés (agropoles), la création de nouveaux périmètres pastoraux, la restauration des parcours dégradés seront entre autres les axes d'intervention de la campagne pastorale. L'augmentation de la production de lait s'appuiera sur l'assainissement de l'environnement de la production et de la commercialisation, notamment la diffusion des semences de cultures fourragères, le renforcement des capacités d'intervention des professionnels de la filière lait et l'amélioration du potentiel génétique des races à travers un programme d'insémination artificielle de **10.000 vaches** par an.

Production de viandes

Le taux annuel d'augmentation de la production de viande est de **10%** (augmentation par rapport à la prévision de 2013). Les effectifs d'animaux abattus dans les différents centres d'abattage régionaux et tueries de volailles et du District de Bamako, la promotion des ateliers d'embouche et les opérations de ventes promotionnelles expliquent cette augmentation. Ainsi il est attendu :

- Embouche bovine : 43 000 têtes
- Embouche ovine : 143 000 têtes
- Embouche caprine : 13 200 têtes
- Opérations de ventes promotionnelles pendant le Ramadan et la Tabaski : 14 800 béliers pour la Tabaski (dont 700 bovins et 8800 béliers pour le District et de 200 bovins et 750 béliers en moyenne et par région) ;
- Abattages contrôlés : 58 500 Tonnes de viandes contrôlées toutes espèces confondues (CSCR 2012-2017).

Production de volailles

La production d'œufs de table provient essentiellement des fermes avicoles modernes. De grands élevages de pintades existent aussi dans les régions de Sikasso et de Koulikoro où des efforts importants restent à faire pour mieux organiser la filière et renforcer le dispositif de collecte d'informations. Compte tenu de l'effectif de pondeuses (environ 2.000.000 de pondeuses recensées par le PDAM, avec un taux de ponte estimé à 75%) et de poulets de chair en élevage moderne, l'augmentation annuelle de 10% de poulets locaux et de production d'œufs de pintades traditionnelles, les productions attendues sont :

- Œufs de consommation: 453 000 000 Œufs de consommation ;
- Poulets de chair : 2 100 000 Sujets de poulets de chair et 27 000 000 de volaille locale.

Production de cuirs et peaux

La production contrôlée de cuirs et de peaux est obtenue sur la base d'estimations faites à partir des abattages contrôlés.

- Production de cuirs : 357 000 Unités de cuirs bruts
- Production de peaux (ovines et caprines): 1050 000 unités de peaux ovines et caprines
- Exportation contrôlée de cuirs : 2800 tonnes de cuirs
- Exportation contrôlée de peaux : 800 tonnes de peaux ovines et caprines

ACTIONS A REALISER

La mise en œuvre du programme nécessite l'exécution d'un certain nombre d'activités :

Intensification de la production de fourrages :

Le coût de l'alimentation est de plus en plus lourd pour les éleveurs et constitue un des facteurs limitant le développement des productions animales. La mise à disposition d'une alimentation suffisante et de qualité adaptée aux normes de production des animaux laitiers devrait permettre d'atteindre un niveau de production de lait souhaitable afin d'atteindre les objectifs de production visés dans le cadre de l'intensification de la production de lait, une convention a été signée entre la DNPIA et l'APCAM en vue de produire du fourrage au niveau des bassins laitiers identifiés. Il s'agit de :

- Acquisition de 42 tonnes de semences R1 et R2;
- 10, 40 tonnes de semence et/ou bouture de bourgou

Ainsi, il sera réalisé 7 000 ha de parcelles de diffusion de cultures fourragères (production de fourrage) pour toutes espèces confondues, soit 11 563 tonnes de MS de fourrages et 2 080 ha de bourgou soit 28 496 tonnes de MS.

Amélioration du potentiel génétique des animaux :

L'amélioration de la production et de la productivité des animaux sera poursuivie à travers des programmes de sélection et/ou croisement avec des races plus performantes. Les activités concourant à l'atteinte de ce résultat se résument à :

- L'insémination de 10 000 vaches (20 000 doses de semences et 10 000 doses de produits de synchronisation);
- La diffusion de 24 noyaux de zébus maures (1 noyau : 3 génisses et 1 mâle); 27 géniteurs Zébus maures, 12 noyaux de N'dama (1 noyau : 3 génisses et 1 mâle); 40 noyaux de moutons Djallonké (1 noyau : 4 femelles et 1 mâle);

- La diffusion de 90 unités de production de poussins Wassachiè (1 unité : 11 poules et 2 coqs); 49 unités de finition de poulets Wassachiè (1 unité : 30 poussins).

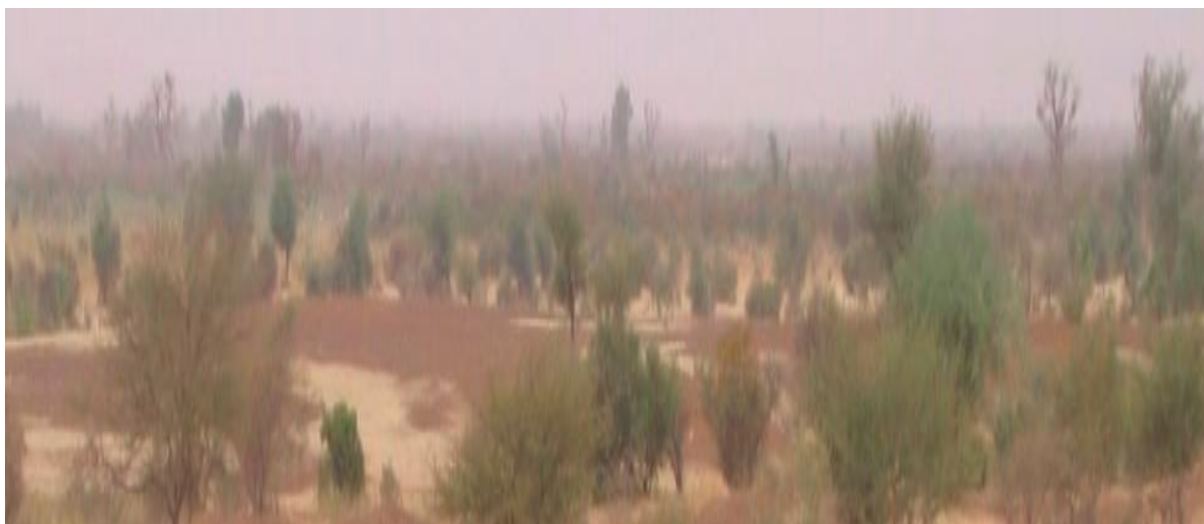
Amélioration des conditions de collecte du lait :

Le suivi régulier et l'amélioration de la collecte de lait se feront à travers la construction de sept (7) nouveaux centres de collecte, la formation des professionnels sur les normes de production et de transformation du lait et des produits laitiers. L'appui à la collecte consistera à la mise en place d'un dispositif de collecte et de suivi dans les régions.

Amélioration des conditions de production de viande :

L'atteinte des niveaux de productions sus-cités passe aussi par l'exploitation rationnelle des ressources pastorales, l'assainissement de l'environnement de production et de commercialisation. Aussi, l'amorce d'une stratégie de valorisation des productions animales pour l'exportation de viande se fera à travers la réhabilitation et l'implantation d'abattoirs répondant aux normes internationales de production et d'exportations de viande. Il s'agit de :

- La diversification des sources de financement du crédit embouche pour le renforcement des activités d'embouche ;
- La formation des producteurs ;
- La réhabilitation du Feed lot de Tienfala et sa gestion par une organisation socio professionnelle dynamique ;
- La réalisation et la gestion des aménagements pastoraux (54 puits citernes ,37 forages à réaliser et à équiper, 34 forages à réhabiliter, 4015 ha de parcours dégradés à restaurer, 4015 ha de parcours dégradés à restaurer, 1599 km de pare feux à réaliser et 5735 km de pistes de transhumance à baliser)
- la réhabilitation et mise aux normes internationales de quatre (04) abattoirs (Sabalibougou, Kayes, Sikasso, Mopti),
- la réalisation/réhabilitation d'infrastructures de production, de transformation et commercialisation (35 poulaillers améliorés, 20 marchés à bétail ; 67 aires d'abattage et de séchage , 7 centres de collecte de lait à construire et à équiper
- la construction de 26 banques d'aliment bétail) ;
- la poursuite des opérations de ventes promotionnelles pendant le Ramadan et la Tabaski dans toutes les régions et le District de Bamako dont 2 300 bovins pour le Ramadan, 14 800 béliers pour la Tabaski (dont 700 bovins et 8800 béliers pour le District et de 200 bovins et 750 béliers en moyenne et par région) ;
- 26 000 tonnes d'aliments bétail seront nécessaires pour couvrir les besoins de production laitière et l'engraissement d'animaux de boucherie, en plus du maintien en entretien d'animaux, dans des zones de production fourragères déficitaires ;
- Equipements de production de fourrages (hache paille, botteleuses, faucheuse ; etc.).



1

MIEUX TIRER PARTI DU POTENTIEL PASTORAL DU MALI

QUELQUES ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

1- Quelques contraintes mais beaucoup de potentialités et des opportunités à saisir

2- Cinq défis à relever pour faire évoluer le Mali du Statut de pays agricole pauvre à celui de puissance Agricole :

- **Diversifier, diversifier, diversifier...**
- **Comblé le déficit en infrastructures (transformation)**
- **Moderniser les exploitations familiales de l'élevage**
- **Coordonner les investissements et mieux dépenser**
- **Faire du producteur éleveur un entrepreneur Agricole** (puisque toutes les exploitations sont concernées ; suppression risque alimentaire et nutritionnel préalable indispensable à la diversification ; demande croissante ; valeur ajoutée locale par la transformation)

Pas exclusif d'autres productions : élevage (production laitière, cultures fourragères)
==>> diversification par la transformation

Défi 1 de la diversification

Sécurité alimentaire et nutritionnelle = développement filière bétail/viande

Sécurité alimentaire = Riz + céréales + niébé + etc.

Exportation = élevage par transformation des produits animaux.

Marchés locaux (urbains) + sous-régionaux

Diversifier = réduire la vulnérabilité du sous secteur de l'élevage

Défi 2 du gap en infrastructures

Comblent d'autres gaps en infrastructures :

- Poursuivre la construction des infrastructures de transformation, de collecte, les pistes rurales
- Développer les infrastructures de stockage et de conditionnement des produits

Défi 3 Moderniser les exploitations familiales en élevage

Intensification de l'élevage ==>> amélioration de la commercialisation

Sous secteur élevage malien = plus de 805.000 exploitations familiales

- = Petites unités de production (sauf péri-urbain)
- = 70% moins de 5 ha de superficie culture fourragère
- = sous-équipées, peu voire pas utilisatrices d'intrants
- = niveau de productivité faible et stagnant (malgré progrès récents)
- = croissance de la production animale par le développement des cultures fourragères
- = autoconsommation essentielle – peu de transformation – peu de valeur ajoutée
- = faible capacité d'innovations sur la qualité et la valorisation des produits
- ☐ Transfert de technologies, accès au financement, conseil et formation professionnelle, etc.

Des revenus provenant essentiellement des productions

Animales et très peu voire pas transformées

- Les revenus agricoles proviennent essentiellement des productions

Défi 4 Financement : Plus d'argent ou dépenser mieux ?

Dépenses publiques dans l'Agriculture

- ☐ Le Mali est un des rares pays qui consacrent plus de 10% de ses dépenses publiques à l'Agriculture
- ☐ Beaucoup de projets et programmes dans le secteur rural
- ☐ Dispersion des ressources humaines et financière, manque de coordination et d'harmonisation des approches

Renforcer la coordination et le suivi du secteur Agricole

Politique agricole et pilotage stratégique

- Rationaliser l'investissement public : Revue des dépenses publiques – réflexion sur efficacité de la dépense
- ☐ Accélérer l'élaboration du PNISA comme cadre unique de programmation et de mise en cohérence des investissements pour le secteur agricole; Définition des priorités et des séquences d'investissement
- ☐ Mettre en cohérence les nombreux documents de stratégies sous-sectorielles dans le cadre de la LOA (cadre de référence) => Poursuivre l'opérationnalisation de la LOA avec l'élaboration de la Politique de Développement Agricole
- ☐ Mettre progressivement en place les instruments de cette politique agricole :

- Opérationnalisation le Fonds National d'Appui à l'Agriculture
- Sécurisation foncière des exploitations agricoles familiales
- Maintien les capacités de recherches agronomiques
- Réflexion sur la Politique de subvention : Quoi (intrants, équipement) ? Qui (ciblage) ? Comment (harmonisation) ? + traçabilité et évaluation d'impact
- Gestion des crises (programmes ciblés (cash transfert, VCT) vs. export bans)
- Remplir efficacement les missions de services publics (législation, réglementation et contrôle)
- Rétablir une production de données statistiques agricoles régulières et fiables pour suivre les évolutions agricoles, alimenter la réflexion sur la politique agricole et évaluer l'impact de la dépense publique

12

Défi 5 Libérer l'initiative paysanne

Paysans ==>> entrepreneurs Agricoles et ruraux

- Responsabiliser la profession Agricole (formation et conseil technique ; pourvoyeur d'emplois)
- Encadrement ==> appui conseil + formation professionnelle
- Favoriser le groupement de l'offre de produits agricoles pour accroître la capacité de négociation des producteurs
- Promouvoir et responsabiliser pleinement les organisations et coopératives de producteurs comme acteur primaire du secteur privé et comme émergence d'un secteur agro-industriel
- Paysans toujours perçus comme un simple bénéficiaire d'action, mais pas toujours comme moteur du changement , véritable agriculteur investisseur et entrepreneur Agricole



PROJETS ET PROGRAMMES RATTACHES

Brève présentation des projets et programmes rattachés :

Agence d'Exécution du Projet Régional de l'Amélioration la Qualité des Cuirs et Peaux

Le Projet Régional de l'Amélioration de la Qualité des Cuirs et Peaux dans certains Pays de l'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal), vise à améliorer la qualité des cuirs et peaux et à promouvoir leur commercialisation à travers : la formation des professionnels intervenant dans la filière des cuirs et peaux; le renforcement de la capacité organisationnelle des professionnels ; l'amélioration des infrastructures de production et l'amélioration de la commercialisation des cuirs et peaux.

En 2012, le projet a encadré les 900 professionnels de la filière déjà formés les années antérieures, dans les techniques de production, de conditionnement et de classement des cuirs et peaux ce qui a permis de rehausser considérablement la qualité des cuirs, des peaux ovines et caprines.

La production de cuirs bovins dans la zone d'intervention du projet de janvier à novembre 2012 a porté sur 182.967 pièces contre 204.325 cuirs bovins en 2011 soit un taux de régression de 11,67%. La production de peaux ovines et caprines a été estimée à 379.457 pièces contre 506.047 en 2011 soit un taux de régression de 33,36%.

Au cours de l'année, 8/20 nouveaux ouvriers des abattoirs, 22/60 apprentis bouchers et 6/20 collecteurs des cuirs et peaux ont été formés ;

06 classificateurs ont été formés sur les normes de classement des cuirs e peaux élaborées par le projet et adoptées par l'UEMOA,

Dans le cadre de l'appui conseil à l'organisation des acteurs intervenant dans la filière en vue de la commercialisation des cuirs et peaux, 20 collecteurs des cuirs et peaux et 2 négociants ont été agréés et 01 atelier a été organisé en vue de la dynamisation de la Mutuelle des Professionnels des Cuirs et Peaux (MPCP)

Les industries de tannage ont transformé 5.477.000 pièces de peaux ovines et caprines en wet blue contre 4.424.400 peaux ovines et caprines en 2011. L'écart entre les quantités de pièces produites et les quantités transformées se justifie par le fait que les industries disposent d'autres sources d'approvisionnement en peaux dans le pays et même en dehors du pays.

Le projet a également procédé à la collecte, au traitement et à la diffusion des informations statistiques sur la filière cuirs et peaux (production, qualité, prix). Sauf à Bamako, où il a été observé une certaine hausse du prix du cuir bovin entre le premier et le deuxième trimestre

de l'année, dans l'ensemble, les prix de rétrocession n'ont pas connu une grande fluctuation au cours de l'année.

Projet de la transformation des Sous Produits d'Abattage

Le projet vise à valoriser les sous-produits d'abattage (sang, os, cornes, sabots, onglons, viandes saisies et matières stercoraires) par leur transformation en aliments pour volailles et poissons, en engrais et biogaz et à créer les conditions propices à l'amélioration du cadre de vie des populations riveraines .

Les activités réalisées dans le cadre de ce projet ont consisté en : la dotation des deux abattoirs frigorifiques de Bamako, des sept abattoirs de type régional et de neuf aires d'abattage du cercle de Kati en équipements de récupération, collecte et transport des sous-produits ;

En perspectives, le Projet devra recentrer ses activités sur : les études de réaménagement des bassins de décantation des aires d'abattage de Kati ville et du Mandé, la construction de la station d'épuration de Sabalibougou, le réaménagement du bassin de décantation de l'aire d'abattage de Kati, le renforcement de capacité des cadres et professionnels en techniques de transformation des sous produits d'abattage, l'audit des comptes et la constitution d'une base de données sur la production des sous-produits d'abattage au Mali.

Les activités du projet ont été affectées par l'annulation du PPTE et de celle du prêt BADEA. Il est à souligner que la BADEA qui a suggéré au Mali la formulation d'une demande d'annulation du prêt initial et la formulation d'une requête de financement pour la réalisation d'une étude de faisabilité sur la valorisation des sous-produits d'abattage à l'échelle nationale, n'a pas donné de suite à la requête formulée après l'annulation du prêt.

Le Projet d'Appui à l'Amélioration des Conditions de Vie des Pauvres et des Couches Vulnérables à travers les Collectivités Décentralisées dans la Zone Lacustre – Tonka

Le Projet d'Appui à l'Amélioration des Conditions de Vie des Pauvres et des Couches Vulnérables à travers les Collectivités Décentralisées dans la Zone Lacustre - Tonka (PAACVP-ZLT) MLI/00/003 est le prolongement logique des phases successives de l'UNSO-Tonka. le Projet est situé dans la région de Tombouctou et couvre 37 communes rurales et urbaines constituant ainsi l'ensemble de la zone lacustre dans les cercles de Goundam, Diré et Niafunké.

Depuis la fin du financement du PNUD en 2003 et la tenue de la revue tripartite du 05 novembre 2003, qui a recommandé le maintien d'une équipe légère et la recherche d'autre financement afin de mettre en œuvre de nouvelles activités, le projet vit sur les fonds PPTE.

Dans le cadre de la recherche de financement recommandée par la dernière revue tripartite, un nouveau document du projet intitulé « Projet de Développement pastoral Intégré et lutte contre la Pauvreté en Zone Lacustre » d'un coût total de trois milliards seize millions six cent dix sept mille francs (3 016 677 000) a été soumis à la table ronde des bailleurs de fonds tenu à Kidal courant 2007, par l'Assemblée régionale de Tombouctou.

En 2012, le projet a bénéficié d'une allocation budgétaire de cent quarante cinq Millions de Francs CFA (145.000.000 FCFA) suite à l'arbitrage budgétaire de la Direction nationale de la Planification et du développement (DNPD). Compte tenu de la situation politico-économique que traverse le pays suite aux événements du 22 mars 2012, trente millions (30 000 000 F CFA) seulement ont été mis à la disposition du projet par le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Ce budget a servi au financement la tenue du comité de suivie du projet, tenu le 29 février 2012 dans la salle de réunion du MEP, à assurer l'entretien des véhicules, la prise en charge de deux missions de la DNPIA en 3^e région pour liaison administrative et la prise en charge des salaires du personnel jusqu'au 31 Décembre 2012 conformément aux instructions données par le MAEP à son audience en date du 20 Juillet 2012.

Programme de Développement Intégré pour la Réduction de la Pauvreté en Zone ONDY (PDIRP/ ONDY)

Le programme de Développement Intégré pour la Réduction de la Pauvreté en Zone ONDY (PDIRP/ ONDY) intervient dans le cercle de Yanfolila et mène diverses actions visant à réduire la pauvreté des couches défavorisées des Organisations paysannes des femmes (OPF), des jeunes ruraux (OPJR) et des agro- éleveurs. Son objectif est de renforcer les capacités de production des petits élevages, de promouvoir le maraîchage, l'exploitation des produits de cueillette, la transformation des produits locaux. Depuis la fin du financement extérieur en 2009, le projet est soutenu par le Budget Spécial d'investissement

L'ONDY dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, a initié un volet crédit de commun accord avec la CEDEAO. La gestion de ce crédit a été confiée à la BNDA suivant un protocole d'accord signé le 09 avril 1998 avec l'ONDY. La ligne de crédit ainsi mise en place au niveau de la BNDA était répartie comme suit :

- prêts pour acquisition de 2178 génisses: 194 233 960 F CFA ;
- prêts embouche-commercialisation pour 150 bovins: 15 000 000 F CFA. ;
- prêts pour installation de 2 cabinets vétérinaires: 22 000 000 F CFA.

Ainsi, la BNDA a octroyé, à court et moyen terme de 1998 à 2006, 77 prêts pour un montant de 194 233 960 F CFA pour l'acquisition de 2 178 têtes de génisses de race N'Dama pour

une durée de 5 ans avec un différé de 12 mois en capital et intérêt; 6 prêts pour un montant de 15 000 000 F CFA pour le financement des opérations d'embouche et de commercialisation du bétail pour une durée de 6 mois et 2 prêts pour le financement de deux cliniques vétérinaires pour un montant de 22 000 000 F CFA . Sur une échéance de 302 100 000 F CFA les remboursements ont portés sur un montant de 180 011 676 F CFA, soit un taux de 61 % à la date du 07/03/2012. A la même date, en ce qui concerne les prêts destinés à l'embouche et à la commercialisation, le taux de remboursement est de 83% et de 54% pour la clinique vétérinaire de Yorobougoula.

Les opérations de crédit sont aujourd'hui arrêtées. Le fonds disponible en espèce au nom de l'ONDY au niveau de la BNDA est de 193 858 577 F CFA à la date du 31/12/2011.

Dans le cadre de l'exécution du Projet de Développement Intégré pour la Réduction de la Pauvreté en Zone Opération N'Dama Yanfolila (PDIRP-ONDY), un fonds de garantie d'un montant de 16 500 000 F CFAa été mis en place en 2003 au niveau de Kafo Jiginew pour soutenir les activités génératrices de revenus(Réf : Protocole d'Accord- Kafo Jiginew/PDIRP-ONDY du 26- 11- 2003). A ce jour 4 122 493 F CFA ont été octroyés comme prêts et le taux de remboursement est de 35,1%.



L'enquête épidémiologique portant sur un effectif de 133 têtes a permis de déceler un cas positif à la trypanosoma vivax soit un taux de 0,75 %. Il s'agit de l'animal N°29136, mâle de 5 ans. L'enquête entomologique, sur 81 mouches capturées à l'aide de pièges biconiques au niveau du ranch de Madina Diassa, a permis l'identifié 70,37 % de glossina palpalis gambiensis et 29,63 % de glossina tachinoïdes.

Vache N'Dama de la Station de Madina Diassa

Les activités menées au cours de l'année 2012 ont été les suivantes: (i) le suivi zootechnique de 177 bovins du noyau de fondation, le suivi sanitaire de tous les animaux du ranch, (ii) la mise en place de 7.5 Ha de parcelles de cultures fourragères (Maïs fourrager : 3 ha, Sorgho fourrager : 1 ha, Dolique : 2,5 ha et *Stylosanthès hamata* : 1 ha) ; (iii) la formation de 12 agents dont six (6) sur le diagnostic de la trypanosomose animale africaine et six (6) en informatique ; (iv) le suivi du dossier d'immatriculation du ranch de Madina Diassa d'une superficie totale est de 7 904 ha 61 a 78 ca. Une demande d'affectation du titre a été adressée au ministère en charge des domaines et du cadastre (lettre N°01027/MAEP-SG du 24 juillet 2012). Le processus administratif d'immatriculation est en cours. Au titre de l'exercice bubgétaire 2013, le Projet a bénéficié d'une inscription de 50 millions de francs CFA .

Projet de Gestion durable du Bétail ruminant Endémique Mali (PROGEBE Mali)

Ce projet vise à préserver voire renforcer durablement les caractéristiques génétiques du bétail endémique (le bovin N'Dama, le mouton et la chèvre Djallonké) à accroître sa productivité et sa commercialisation dans un environnement institutionnel favorable.

Les activités du projet seront exécutées à travers la mise en œuvre de cinq (5) axes stratégiques d'intervention. Le point des activités menées au cours de l'année se présente comme suit par axe stratégique d'intervention :

- ❖ *Axe stratégique d'intervention 1: Préservation du capital génétique et amélioration de la production et de la productivité du bétail ruminant endémique ;*
 - formation de 10 agro éleveurs en technique d'enrichissement de la paille à l'urée dans le cadre du test de meilleures options innovation technologique ;
 - réalisation à 20% des travaux de réhabilitation et d'équipement du centre de recherche de Madina-Diassa par les entreprises sur fonds propres ;
 - suivi zoosanitaire des troupeaux multiplicateurs (40 troupeaux bovins , 40 troupeaux ovins et de 40 troupeaux caprins) ;
 - Formation de deux experts nationaux en génétique (niveau master) ;
 - Appui à la formalisation des 15 OP bénéficiaires des infrastructures dans le cadre l'appui-conseil pour une augmentation de la productivité des systèmes de productions animales dans les zones couvertes ;
 - enquêtes sur le niveau d'adoption des thèmes techniques dans le cadre de l'appui-conseil pour une augmentation de la productivité des systèmes de productions animales dans les zones couvertes par le PROGEBE qui a permis de dégager un taux d'adoption de 70% au niveau de 40 troupeaux bovins , de 40 troupeaux ovins et de 40 troupeaux caprins. ;
 - formation de 20 femmes de deux (8) groupements féminins sur l'aviculture villageoise
- ❖ *Axe stratégique d'intervention 2: Amélioration de la valorisation du bétail ruminant endémique (marketing, commercialisation) ;*
 - construction de 6 aires d'abattage, de 5 marchés locaux de bétail et de 3 mini-laiteries démarrés au 2e trimestre sont à des taux de réalisation physique sur fonds propre des entreprises de 66% pour le lot de Bougouni, de 37, 60% pour le lot de Yanfolila et de 55% pour le lot de Kolondiéba.
 - démarrage des travaux de réhabilitation de 70 Km de la piste de desserte de Madina Diassa démarrés
- ❖ *Axe stratégique d'intervention 3 : Gestion durable des écosystèmes du bétail ruminant endémique ;*
 - Elaboration des TDR pour la réalisation de 5 parcours à bétail, identification des parcours et détermination de leurs superficies et l'identification des espèces amélioratrices ont été réalisées pour améliorer les parcours à bétail ;
 - 171km sur 625 km de tracés sont identifiés à Manankoro et l'entreprise de balisage a été sélectionnée et les prototypes de balises sont déjà disponibles dans le cadre de la poursuivre l'ouverture et balisage des pistes à bétail ;
 - Finalisation et approbation du DAOI par le Mali et la BAD. Transmission à la BAD pour publication dans l'UNDB depuis le 2e trimestre pour la réalisation de 9 points d'eau
 - Les 46 ha de cultures fourragères dont 26,5 ha de maïs et 19,25 de niébé installés suivis au niveau des propriétaires de troupeaux de multiplication se développent de façon satisfaisante.
 - Suivi de trois agro éleveurs volontaires qui ont procédé à la clôture des parcelles de cultures fourragères avec les espèces anacardium et pourghère. Dans le cadre de la mise en place des cultures fourragères ;

- L'appui à 4 agro éleveurs pour la production de plants de ligneux fourragers de l'espèce ficus abytifolia dans le cadre de l'appui à l'émergence de producteurs individuels de semences et plants fourragers
- L'équipement de 10 brigades et la formation de 140 membres des brigades de surveillance et 26 représentants des élus, services techniques et associations à l'utilisation des équipements dans le cadre du renouvellement des équipements des OCB pour la lutte contre les feux de brousse
- L'entretien de 151 km de pare-feu et la plantation de 50km de Pourghère dans le cadre de mise en place et entretien des pare-feu

❖ *Axe stratégique d'intervention 4 : Politiques, Législation, Coopération, Capitalisation des expériences et échanges d'informations ;*

- 5 sur 24 émissions ont été diffusées dont 2 sur la vente illicite de médicaments frauduleux et 3 sur les LCFB à travers les radio communautaires ;

❖ *Axe stratégique d'intervention 5 : Gestion, Coordination, Suivi/Evaluation.*

Projet d'appui à la Sélection et à la Multiplication du Zébu Azawak au Mali, Phase II

Le Projet d'Appui à la Sélection et à la Multiplication du Zébu Azawak au Mali (PASMZAM), créé par décret N°535/P-RM du 26 octobre 2000 est un fruit de la Coopération entre le Royaume de Belgique et la République du Mali. Il intervient dans le Cercle de Ménaka. Son objectif est de participer à l'amélioration des conditions de vie et de revenus des communautés pastorales du cercle.

Après deux premières phases marquées par la mise en œuvre d'un mécanisme d'attribution de noyaux d'Azawak (4 génisses, un taureau et un dromadaire) à des éleveurs bénéficiaires sous forme de crédit en nature et/ou en espèces, le projet est à la recherche de sa troisième phase d'exécution.

La deuxième phase qui a commencé en mai 2006, a pris fin en septembre 2010 avec le licenciement de son personnel contractuel d'appui. La 10^{ème} réunion de la Structure Mixte de Concertation Locale Restreinte (SMCLR) tenue à Bamako le 20 juillet 2010 a approuvé une transition avec un fonctionnement allégé pour poursuivre les activités du Projet en utilisant le reliquat budgétaire.

Les activités menées en 2012 se situent dans le cadre des préparatifs pour le démarrage de la 3^{ème} phase du projet. Les activités réalisées sont les suivantes : la Signature Convention spécifique par le Royaume de Belgique et le Mali, l'élaboration du projet de décret portant création du projet et du projet de décret fixant cadre organique du Projet, la Rédaction du projet d'arrêté portant organisation et modalités de fonctionnement du Projet.

La principale difficulté rencontrée est celle du déclenchement des attaques armées les 17 et 31 janvier 2012 à Ménaka, contribuant à dégrader la situation sécuritaire des régions nord du Mali. Les événements survenus le 22 mars ont vu la suspension de la coopération de l'Union Européenne et de certaines chancelleries avec le Mali, le gel des fonds d'aide au développement. L'occupation des zones d'intervention du projet par les bandits armés a rendu impossible l'exécution des activités. La mise à sac des bâtiments du projet, le vol ou la destruction de tous les matériels ont fait que le personnel minimum qui était installé s'est déplacé vers le Niger, le Burkina Faso et vers les régions sud du Mali

Projet d'Appui au Développement de l'Elevage au Nord Est du Mali (PADENEM)

Le Projet d'Appui au Développement de l'Elevage au Nord du Mali (PADENEM) constitue la deuxième phase du Projet de développement agro- sylvo-pastoral " Elevage Mali Nord -Est-PEMNE " exécuté de décembre 1999 à mars 2000 avec le concours du Fonds Africain de Développement (FAD) et du fonds Européen de Développement (FED).

Le projet couvre quatre (04) cercles de la région de Gao : Ansongo, Bourem, Gao et Ménaka avec une extension sur la commune de Gossi (cercle de Gourma Rharous) dans la région de Tombouctou pour les aspects de santé animale. Il a pour objectif global de contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural.

Les activités menées en 2012 ont été entre autres les suivantes : la consolidation des acquis du projet; la tenue du 7^{ème} conseil de surveillance du projet; le suivi et la gestion des contrats de SGEEM, chargé des travaux d'hydraulique pastoral, de SAED, chargé du contrôle et de la surveillance des travaux et de ZED-SA, chargé de la réalisation des stations solaires. A ce jour les trois entreprises ont été entièrement payés, seul SGEEM attend le paiement de sa caution de garantie ;

Projet de Développement de l'Aviculture au Mali (PDAM)

Le projet de Développement de l'aviculture du Mali (PDAM) s'inscrit dans la stratégie prioritaire du sous secteur élevage en vue de contribuer à l'autosuffisance du pays en protéines animales et de réduire la pauvreté et le chômage en milieu rural. Il a pour objectif de développer la filière avicole au Mali, principalement dans la frange au Sud du 14^{ème} parallèle (Région de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le District de Bamako, reconnue comme zone propice à l'aviculture.

Le financement du PDAM a été assuré par un apport extérieur estimé à 3.400.000.000 FCFA sous forme de prêt par la BADEA et un rapport du Gouvernement malien d'un montant de 900.000.000 FCFA. La contrepartie BADEA a servi essentiellement au financement des investissements, des programmes de formation à l'extérieur et des équipements destinés aux acteurs de la filière.

Depuis 2007, le Projet fonctionne grâce à l'appui de l'Etat à travers le Budget Spécial d'Investissement en vue de consolider les acquis de la première Phase. Actuellement, le PDAM est en phase de recherche de financement d'une deuxième phase. Des requêtes de financement ont été adressées à la BID, au Fonds de l'OPEP et à la Coopération Internationale de Développement, Pays- Bas, PAPAM et APCAM. En attendant les activités ont été surtout focalisées sur l'actualisation du répertoire des exploitations avicoles modernes autour des centres urbains qui a permis de répertorier quatre cent cinquante(450) exploitations avicoles modernes; l'élaboration d'un(01) plan quinquennal de réalisation d'infrastructures ;la participation au salon international de l'élevage à Renne (SPACE 2012) ;

Projet de développement de l'élevage dans la région du Liptako-Gourma (PDELG)

Le Projet de Développement de l'Elevage dans la région du Liptako-Gourma « PDELG » est un programme commun aux trois Etats membres de l'Autorité de Développement Intégré de la région du Liptako-Gourma (ALG) à savoir le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Créé par

Décret N°05-186/P-RM du 18 avril 2005, sa zone d'intervention couvre la totalité de la région de Gao, une partie de la région de Mopti (cercles de Douentza et de Koro) et une partie de la région de Tombouctou (cercles Tombouctou et de Gourma Rharous).

L'objectif global du Projet est de contribuer au développement de l'Elevage et à la Sécurité Alimentaire par l'amélioration des conditions de vie et de revenus des populations pastorales et agropastorales de sa zone d'intervention.

Ses objectifs spécifiques sont les suivants :

- ❖ contribuer à la formation des éleveurs et agro-éleveurs ;
- ❖ contribuer au désenclavement de la région par la réalisation d'infrastructures routières ;
- ❖ réaliser des infrastructures de santé et de productions animales ;
- ❖ mettre en œuvre des programmes de gestion des aménagements pastoraux ;
- ❖ contribuer au développement et à la gestion des ressources naturelles ;
- ❖ améliorer le revenu des éleveurs et contribuer à l'autosuffisance alimentaire à travers
- ❖ une meilleure valorisation des productions animales.

Les activités réalisées au cours de l'année ont porté sur la (1) construction de (5) parcs de vaccination à Labo-labo, Tin Korazeyna, Aroum, Intifrinkawen et Tandagdagorène dans la région de Gao ; (2) l'organisation de session de formation de 26 agents formateurs pour la réalisation des ateliers locaux de fabrique de pierres à lécher ; (3) la délimitation de 196 km de piste pastorale ;(5) la fixation de 4 sur 10 Ha de dunes à la mare de yéhi (Koro) soit 40% ;(6) la formation de 26 producteurs en embouche et gestion des exploitations;(7) la formation de 15 agents d'élevage en embouche et gestion des exploitations ;

Projet d'Appui au Développement de l'Elevage du Zébu Maure dans le cercle de Nara (PRODEZEM)

Le Projet d'Appui au Développement de l'Elevage du Zébu Maure (PRODEZEM), démarré le 26/04/2010 pour une durée de 60 mois (Fin probable le 25/04/2015) dans le cercle de Nara s'intègre parfaitement dans le cadre de l'orientation spécifique du sous-secteur Elevage du Mali qui souligne la nécessité de préserver les races locales à bon potentiel laitier ou viandeux. A cet effet, la Stratégie nationale de conservation, de sélection et de diffusion des races bovines autochtones au Mali demeure une priorité. Le Zébu Maure constitue l'une des meilleures races laitières au Mali. Son élevage doit cependant faire face à différentes menaces et contraintes dont : (i) les croisements non contrôlés avec d'autres races, notamment le Zébu Peul, du fait des brassages entre troupeaux lors du pâturage durant la saison sèche ; (i) le fort taux de prélèvement des génisses et jeunes vaches par les éleveurs périurbains de Bamako dans le but de s'en servir comme « matrices » pour l'I.A.avec des semences de races exotiques (Holstein, Montbéliarde,...).

Le projet qui a vu le jour grâce à un financement de la CTB et du Mali (CTB : 5 247 656 000 F CFA ; RM : 524 000 000 FCFA), vise l'amélioration de la productivité des

élevages grâce à la promotion des conditions d'élevage et à la sélection du Zébu Maure. Ceci passe par :

- ⇒ l'amélioration de l'accès aux ressources pastorales dans cinq communes du cercle de Nara en sécurisant les périmètres existants, ou en créant de nouveaux, en les équipant d'ouvrages hydrauliques
- ⇒ l'amélioration de la gestion technique des troupeaux par un renforcement de l'encadrement et par un accès facilité à un ensemble de services : banques d'aliment, des cabinets vétérinaires ruraux, micro-finance.
- ⇒ une meilleure valorisation des productions animales par des appuis à la commercialisation, en vue de garantir un écoulement aisé et rémunérateur des productions (lait, bétail) des éleveurs.
- ⇒ l'appui aux acteurs institutionnels locaux à assumer leurs mandats et responsabilités en matière d'élevage de manière concertée. il s'agit notamment des Services Techniques Déconcentrés (STD), des collectivités territoriales (C.T.), la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA), l'IMF Kondo JIGIMA, mais aussi les producteurs et de leurs organisations.

Projet d'Appui au Développement des Productions Animales dans la zone de Kayes-Sud (PADEPA- KS)

Le Projet d'Appui au Développement des Productions Animales dans la zone de Kayes Sud (PADEPA- KS) est conjointement financé par le Gouvernement de la République du Mali (GRM) et la Banque Africaine de Développement (BAD) pour une durée de 6 ans (2008-2013). Il couvre quatre des sept (07) cercles de la région de Kayes (partie sud du cercle de Kayes, Kéniéba, Bafoulabé et Kita). Le projet touchera l'ensemble des 72 communes de la zone, mais les activités d'intensification et d'aménagement couvriront prioritairement 49 communes où se concentre l'activité pastorale.

L'objectif sectoriel du projet est de contribuer à l'accroissement de la sécurité alimentaire et à l'allègement de la pauvreté. L'objectif spécifique est d'augmenter, de façon durable, les productions animales et le revenu des agro-éleveurs dans la zone de Kayes-sud.

En 2012, l'exécution des activités programmées a été tributaire des effets de la crise politique et sécuritaire déclenchée dans le pays depuis fin mars et qui a provoqué l'arrêt de décaissement du Projet jusqu'en Novembre 2012.



Malgré cette situation inattendue, les activités ci-après ont été :



- l'achat et l'introduction de 24 noyaux de zébus maures (72 femelles et 24 géniteurs) au niveau de 24 élevages bénéficiaires appuyés financièrement (270 000 F CFA/noyau) pour l'acquisition des équipements et infrastructures
- L'achat, l'observation en station et l'introduction de 12 noyaux de taurins N'dama au niveau de 12 élevages bénéficiaires et l'appui financier de 270 000 F CFA/noyau pour l'acquisition des équipements et infrastructures ;

Une unité de Zébu Maure dans la zone Kayes Sud

- La formation de 36 agents de terrain dont 23 sur l'utilisation et le fonctionnement de la couveuse à pétrole et 13 sur les méthodes de gestion de la reproduction et aux techniques d'amélioration génétique des Ruminants dans le cadre du renforcement de capacités de l'encadrement de terrain ;
- La vulgarisation des paquets technologiques sur le ramassage et la conservation de la paille de brousse et des résidus de récolte, le traitement de la paille à l'urée, le déparasitage interne et externe, la fenaison et la gestion du troupeau a concerné : 1.039/1740 unités d'élevage bovin, 89 /374 emboucheurs de bovins et d'ovins, 1 160/3800 unités d'élevage de Petits Ruminants.
- La vulgarisation des paquets technologiques sur le ramassage et la conservation de la paille de brousse et des résidus de récolte, le traitement de la paille à l'urée, le déparasitage interne et externe, la fenaison et la gestion du troupeau a concerné : **1.039** unités d'élevage bovin, **28** emboucheurs de bovins, **1 160** unités d'élevage de Petits Ruminants et 61 unités d'embouche ovine ;
- La vulgarisation des paquets technologiques de production et de santé animale au niveau de 36 unités de production de poussins et 71 basses cours bénéficiaires de coqs Wassachiè ;
- L'appui en semences fourragères 108 agro- pasteurs qui a permis d'implanter 232.8 Ha en cultures fourragères sur une prévision de 285 Ha
- L'introduction de dix huit (18) unités de production de poussins wassachiè dont 9 à Kayes et 9 à Kita ;
- L'introduction de Vingt (20) Coqs wassachiè dans le cercle de Kita ;
- L'identification des axes de transhumance dans les 4/4 cercles. Le bornage et l'élaboration des plans de masse des sites des infrastructures ont été réalisés pour les cercles de Kayes et Kéniéba
- La diffusion de la ruche améliorée au niveau de **35** apiculteurs à Kayes (25), et à Kita (10).
- L'installation et la réception des équipements et matériels de la mini laiterie de Kita. Les équipements et matériels de la mini laiterie de Kayes sont en cours d'installation ;
- L'acquisition de **12/12** plateformes dont les installations sont en cours dans les 12 communes prioritaires et la mise en place de **trois(3)** comités de gestion de plateformes

Programme d'Appui au Développement Durable de l'Elevage au Sahel Occidental (PADESO)

Créé par l'ordonnance n°09/004/P.RM du 9 février 2009, le Programme d'Appui au Développement Durable de l'Elevage au Sahel Occidental a démarré en 2009, grâce à la mise en œuvre d'un financement partiel d'environ 2 460 000 000 F CFA sur un besoin de

financement global de 13 316 782 353 FCFA. Son objectif est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de revenus des agro éleveurs et des pasteurs à travers la promotion et le développement durable des filières de productions animales.

Après le lancement officiel du Programme en avril 2009 à Nioro du Sahel, les travaux de réalisation des infrastructures d'hydrauliques, de génie civil et de commercialisation du bétail ont démarré en 2010. Les principaux résultats obtenus dans le cadre ce projet ont porté sur :

- l'organisation et le suivi de la vente promotionnelle de moutons et de bovins à travers les opérations Ramadan et Tabaski en vue d'approvisionner en animaux, les populations des grands centres de consommation (Bamako et Kayes) à des prix acceptables, mais aussi d'améliorer les revenus des agro éleveurs. Ces opérations ont permis d'écouler 4 866 moutons sur une prévision de 7 500 soit 64,88% des objectifs et 701 bovins sur une prévision de 800 soit 87,82%. Sur un besoin de financement de 200 000 000 de FCFA, la BMS a mis à disposition 80 000 000 de FCFA, soit 40% des besoins.



- L'insémination de 186 sur 200 vaches soit 93% des prévisions et le suivi de 427 moutons bali bali déjà existants au niveau de 43 GF dans le cadre de l'amélioration et la valorisation des productions animales ;
- La réalisation de cultures fourragères à travers la mise en valeur de 20,6 sur 35 ha en dolique soit , de 34 Ha en maïs, de 79,25 Ha en sorgho fourrager, de 92,05/80 Ha de niébé et de : 8,5 Ha en Stylosanthès. La mise en valeur de des superficies a permis d'obtenir les production de fane ci-après ;; Dolique : 2 250 kg, Maïs : 13 400kg, Sorgho F. : 34 850 kg et Niébé : 260 200kg ;
- l'introduction de noyaux de moutons bali bali au près des groupements de femmes ;
- Le suivi de la gestion des espaces pastoraux aménagés.